



# Rapport D'Orientation Budgétaire 2021

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	page 2
<b>1. Contexte</b>	<b>page 2</b>
1.1 Rétrospective 2016 – 2020	page 2
1.2 Evolution des épargnes	page 3
1.3 Politique des ressources humaines	page 5
1.4 Une dette maîtrisée	page 5
<b>2. Les orientations budgétaires</b>	<b>page 7</b>
2.1 Des recettes d'exploitation dynamiques	page 7
2.2 Des dépenses d'exploitation contrôlées	page 8
2.3 Autofinancement	page 9
2.4 Poursuite des projets	page 9
<b>Annexes</b>	
1/ Etat des charges fiscales	page 11
2/ Tableau de synthèse du budget primitif 2021	page 12

## PREAMBULE

### Cadre juridique

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Sans aucun caractère décisionnel, c'est une étape essentielle de la vie démocratique d'une ville.

Il permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le projet de budget primitif et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le rapport d'orientation budgétaire doit comprendre des informations sur l'analyse rétrospective, prospective, sur les principaux investissements et sur le niveau de la dette et son évolution.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, au titre de l'exercice en cours, ou, le cas échéant, du dernier exercice connu, les informations relatives à la masse salariale ainsi que la structure et l'évolution des effectifs, à l'évolution des dépenses de personnel comportant des éléments sur les composantes de la rémunération ainsi qu'à la durée effective du temps de travail.

Un exemplaire du rapport d'orientation budgétaire doit être adressé au représentant de l'Etat, à la Métropole et être publié.

## 1. Contexte

D'une manière générale, cette année encore, les orientations budgétaires revêtent un caractère particulier en raison de la crise sanitaire liée à l'apparition de la COVID-19. Cette dernière rend plus difficile l'estimation des prévisions budgétaires par rapport aux années précédentes. A tout moment, elle pourra avoir des répercussions sur les dépenses et les recettes de notre budget, selon l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique des entreprises et des particuliers.

En ce qui concerne les ports, l'impact sur les recettes n'a pas été aussi important que prévu. Bien au contraire pour le port Auguier.

C'est donc dans ce contexte que les orientations budgétaires 2021 se définissent, faisant l'objet d'une juste mesure, pour mener à bien nos missions et la réalisation des projets d'équipement attendus par nos usagers.

### 1.1 Rétrospective 2016 - 2020

L'exécution des budgets en section d'exploitation des cinq dernières années se présente selon la synthèse ci-dessous. L'excédent annuel est en moyenne de 25 K€.

Chapitres	Comptes administratifs - En K€				
	2016	2017	2018	2019	Provisoire 2020
Atténuations de charges			3		
Produit des services, du domaine & ventes	218	209	214	224	231
Produits exceptionnels	13		5	0	2
Opérations d'ordre	1	1	1	1	1
<b>s/total des recettes</b>	<b>232</b>	<b>210</b>	<b>223</b>	<b>225</b>	<b>233</b>
<b>Variation en %</b>	<b>9%</b>	<b>-9%</b>	<b>6%</b>	<b>1%</b>	<b>4%</b>
<b>Résultat reporté</b>	<b>59</b>	<b>108</b>	<b>121</b>	<b>76</b>	<b>88</b>
<b>Total des recettes - en K€</b>	<b>291</b>	<b>318</b>	<b>343</b>	<b>301</b>	<b>321</b>
Charges à caractère général	53	67	71	67	74
Charges de personnel	29	33	34	32	34
Charges financières	8	7	6	5	4
Charges exceptionnelles	1				
Impôts sur les bénéfices	8	18	8	2	2
Opérations d'ordre	70	65	78	91	95
<b>Total des dépenses</b>	<b>168</b>	<b>189</b>	<b>196</b>	<b>196</b>	<b>208</b>
<b>Variation en %</b>	<b>-4%</b>	<b>12%</b>	<b>3%</b>	<b>0%</b>	<b>6%</b>

Le produit relatif aux redevances d'amarrage représente l'intégralité des recettes courantes. Il a évolué de 6% entre 2016 et 2020 alors que les tarifs n'ont évolué que de 1% en 2017 et en 2018. Cette progression est le reflet d'une gestion optimisée du plan d'eau.

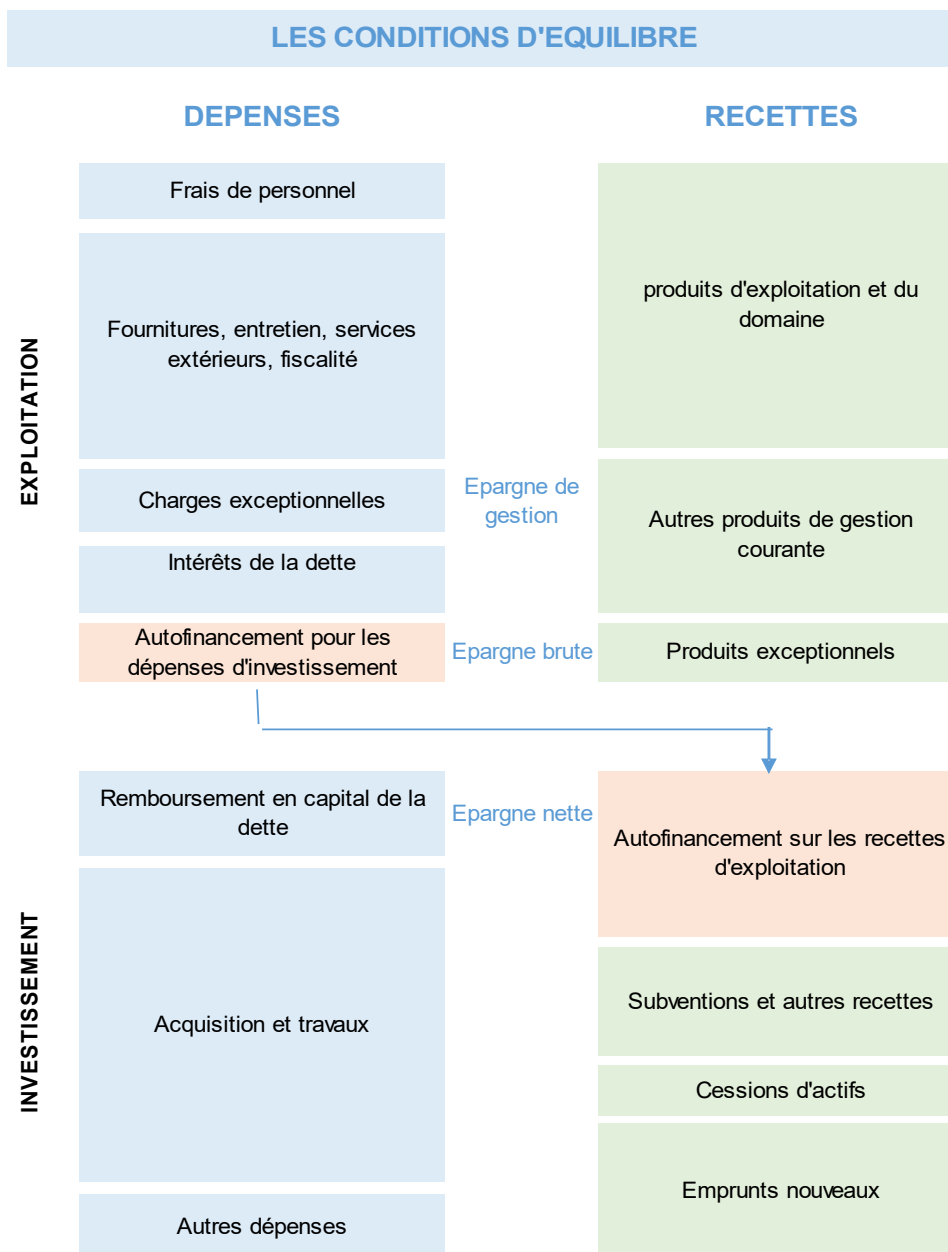
Les charges financières et l'impôt sur les bénéfices diminuent au détriment des autres charges, notamment celles relatives aux dotations aux amortissements et aux charges générales qui sont directement liées au bon fonctionnement du port.

## 1.2 Evolution des épargnes

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de la section d'exploitation, y compris les intérêts de la dette et qu'elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer à la fois le remboursement en capital de la dette [équilibre réel] et son équipement au travers de l'épargne nette. C'est un indicateur qui permet de mesurer la bonne santé financière de la section d'exploitation et de connaître la capacité à investir.

Lorsqu'une collectivité souhaite réaliser des dépenses d'investissement (hors dette), elle peut les financer :

- En obtenant des subventions ;
- Et/ou en ayant recours à l'autofinancement soit en réalisant des économies de gestion soit en augmentant les recettes ;
- Et/ou en recourant à l'emprunt selon la nature de l'équipement.



Ces cinq dernières années, notre équipe a décidé d’agir très modérément sur les tarifs. Pour rappel, seules deux augmentations de 1 % ont été adoptées en 2017 et 2018.

Cette décision implique d’effectuer des choix de gestion permettant de garder de bons niveaux d’épargnes comme le montre le tableau ci-dessous.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Provisoire 2020
Recettes réelles d'exploitation	231	209	222	224	233
Dépenses réelles d'exploitation	99	124	118	105	114
<b>Epargne brute</b>	<b>132</b>	<b>85</b>	<b>104</b>	<b>119</b>	<b>119</b>
Remb. En capital de la dette	25	26	26	27	27
<b>Epargne nette</b>	<b>107</b>	<b>59</b>	<b>78</b>	<b>92</b>	<b>92</b>
Taux d'épargne brute	57,33%	40,61%	46,92%	53,10%	51,18%
Capital restant dû au 31/12	202	176	150	123	96
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>1,53</b>	<b>2,08</b>	<b>1,44</b>	<b>1,03</b>	<b>0,81</b>

Sur la période, le taux d'épargne varie entre 41 % et 53 %. L'année 2016 s'est remarquable avec un taux d'épargne à 57 % expliqué par l'encaissement d'une recette exceptionnelle (13 K€ de remboursement d'impôt sur les sociétés).

Ces bons niveaux permettent de ne recourir à l'emprunt que de manière très modérée puisque le dernier emprunt souscrit date de 2014. La capacité de désendettement est passée 1,53 en 2016 à 0,81 en 2020.

Rappelons que la capacité de désendettement correspond à la vitesse en nombre d'années, à laquelle la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dette via le volume de son épargne brute. Il s'agit donc du rapport entre l'épargne brute et le capital restant dû au 31 décembre de l'année.

### 1.3 La politique des ressources humaines

Depuis 2016, un travail important sur la gestion de personnel des ports a permis une relative stabilité des effectifs. Le personnel affecté à la gestion des ports est composé d'agents permanents et de saisonniers. Ainsi, ½ équivalent temps plein de catégorie C est affecté à l'année au port Auguier complété par 1 mois saisonnier.

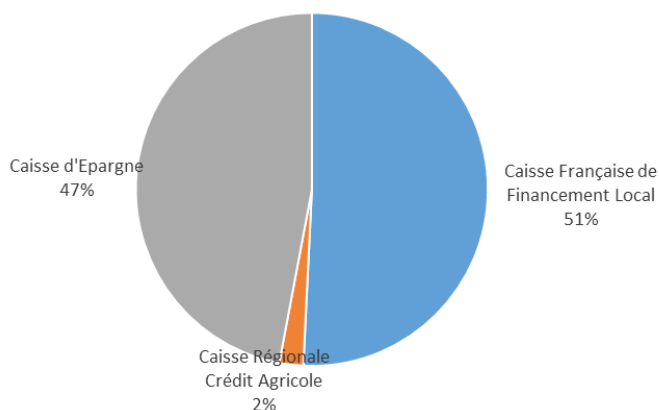
Le personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre impacte ce budget annexe au travers d'une refacturation qui représentait 10 K€ en 2020.

Les charges de personnel représentent en moyenne 30% des dépenses réelles d'exploitation.

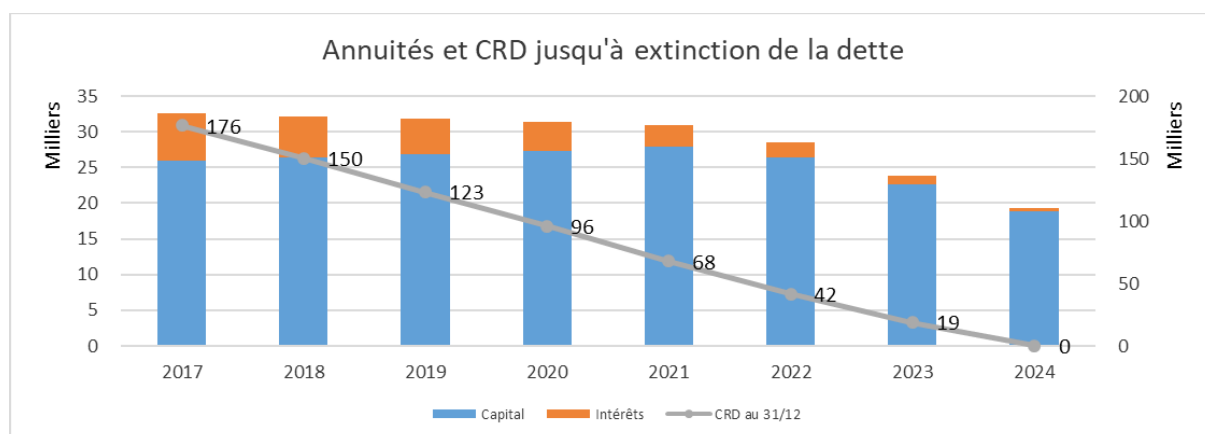
### 1.4 Une dette maîtrisée

Au 31 décembre 2020 le capital restant dû s'élevait à 96 K€ réparti entre trois partenaires financiers.

Répartition par prêteurs au 31/12/2020



A titre indicatif, le graphe ci-dessous indique le niveau des annuités et du capital restant dû jusqu'à extinction de la dette. Cette tendance est modifiée chaque année en fonction des emprunts réellement contractés.



Ce graphique montre qu'en 2024 la dette actuelle sera totalement remboursée.

Les cinq contrats de prêt affectés à ce budget sont tous à taux fixe. Le taux moyen de la dette est de 3,50 %.

La charte de bonne conduite classe les emprunts selon les risques qu'ils font porter sur les collectivités locales. Ainsi, 49 % de la dette sont classifiés A1 « risque faible » (taux fixe et variable simple ; indices zone euro). Les 51% restant sont classifiés C1 (option d'échange ; indices zone euro).

## 2. Les orientations budgétaires

En termes de ressources, l'hypothèse de travail qui a conduit à ce projet de budget est la stabilité des tarifs, et, comme nous l'avons constaté en 2020, pas d'impact lié à la crise sanitaire.

Les prévisions en dépenses évoluent plus largement pour tenir compte des augmentations liés aux contrats et à la fiscalité (+2%) mais surtout à la charge de transport des sédiments qui dépend des volumes extraits et qui ne seront connus qu'après l'opération de dragage.

Dans ces conditions, les recettes d'exploitation sont estimées à 344 K€ et les dépenses à 230 K€ comme vous le montre la synthèse par chapitre ci-dessous.

Chapitres	Crédits 2020	CA provisoire 2020	Projet 2021	V° BP/Crédits 2020	V° BP/CA 2020
Résultat reporté	88	88	113	28%	28%
Produit des services, du domaine & ventes	217	231	229	6%	-1%
Produits exceptionnels		2	0		-100%
Opérations d'ordre			1		
<b>Total des recettes - en K€</b>	<b>306</b>	<b>321</b>	<b>344</b>	<b>13%</b>	<b>7%</b>
Charges à caractère général	75	74	81	7%	9%
Charges de personnel	34	34	39	14%	16%
Charges financières	4	4	3	-14%	-12%
Impôts sur les bénéfices	3	2	6	98%	224%
Opérations d'ordre	95	95	100	5%	5%
<b>Total des dépenses - en K€</b>	<b>212</b>	<b>208</b>	<b>230</b>	<b>8%</b>	<b>10%</b>
<b>Solde de l'exercice</b>	<b>93</b>		<b>115</b>		

### 2.1 Des recettes d'exploitation dynamiques

L'évaluation des recettes d'exploitation s'effectue à partir des réalisations des années antérieures corrigée d'évènements pouvant affecter à la hausse ou à la baisse le produit. L'an passé, la crise sanitaire nous a fait craindre une baisse de notre produit issu des redevances d'amarrage. Contre toute attente, ce phénomène ne s'est pas produit, bien au contraire. Pour un budget voté de 216 K€, les réalisations ont été de 229 K€.

Ce produit est estimé pour 2021 à 228 K€ dont 61 % proviennent des postes abonnés.

	2017	2018	2019	Provisoire 2020	Projection 2021	V° 2021/2020
Abonnés	141 327	139 845	139 845	139 820	139 000	-1%
Passagers	66 464	72 899	82 981	89 436	89 000	0%
<b>TOTAL</b>	<b>207 791</b>	<b>212 744</b>	<b>222 826</b>	<b>229 256</b>	<b>228 000</b>	<b>-1%</b>
<b>Evolution</b>	<b>-4,09%</b>	<b>2,38%</b>	<b>4,74%</b>	<b>2,89%</b>	<b>-0,55%</b>	

Le produit relatif à la liste d'attente est estimé à 1 400 € contre 1 475 € en 2020 et le résultat reporté sera de 113 K€ alors qu'il était de 88 K€ l'an passé.

## 2.2 Evolution des dépenses d'exploitation contrôlée

La qualité d'accueil et du service doivent être maintenue à un haut niveau d'exigence ce qui nous contraints d'une manière générale, à poursuivre nos efforts en matière de gestion : optimisation des coûts des prestations, modification d'organisations, maîtrise de la masse salariale ....

Ainsi, en termes d'accueil, l'amplitude horaire des capitaineries demeurera inchangée. Une attention particulière sera portée sur la propreté des extérieurs et des sanitaires mis à disposition du public et des usagers. Ainsi, une équipe « régie », mutualisée sur les quatre ports, composée de deux agents et d'un saisonnier vient remplacer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'entreprise attributaire du marché de nettoyage des locaux permettant une prestation de meilleure qualité ainsi qu'une meilleure réactivité. Cette charge, portée sur le budget du port Saint-Pierre, sera refacturée aux ports annexes au prorata des surfaces nettoyées.

Ainsi, les dépenses réelles d'exploitation sont estimées à 130 K€. Elles sont complétées par les dotations aux amortissements de 100 K€.

- Les charges générales

Ces charges représentent 62 % des dépenses réelles d'exploitation avec une enveloppe de 81 K€ dont la charge la plus importante est le transport des sédiments (31 K€) consécutif au retrait des posidonies du port.

La charge fiscale, hors impôt sur les bénéfices, représente 34 K€. Elle comprend la taxe foncière, la cotisation foncière des entreprises, la taxe de séjour, la redevance domaniale et, depuis 2020, la redevance spéciale dont le détail est joint en annexe.

Les autres charges sont des dépenses courantes d'honoraires, d'entretien, téléphonie, fluides...

- Les charges de personnel

Aucune modification d'organisation n'est prévue en 2021. L'inscription au budget primitif 2021 représentera donc 39 K€. Cette prévision tient compte de la rémunération du ½ ETP et de l'emploi saisonnier (24 K€) ainsi que de la refacturation du personnel administratif et technique de la ville et du port Saint-Pierre (15 K€) qui intègre cette année l'équipe de nettoyage des locaux.

- Les charges financières

Le budget prévoit 4 K€ d'intérêts échus ou à échoir soit moins de 3% des dépenses réelles d'exploitation.

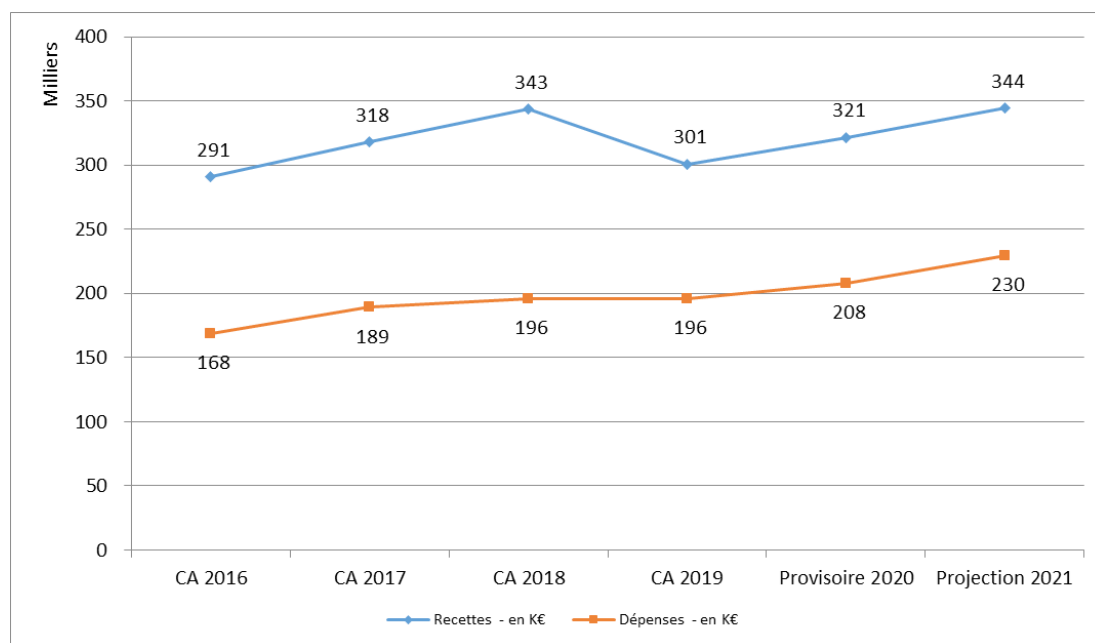


- Les autres charges

Les autres charges rassemblent quelques charges exceptionnelles pour une somme de 300 € et l'impôt sur les bénéfices qui se calcule à 6 K€ du fait de l'augmentation des recettes d'exploitation en 2020.

### 2.3 Autofinancement

Les réalisations des années passées servent de socle à la construction du budget à venir. En fonction du contexte des ajustements sont opérés. Ainsi, l'évolution des dépenses et des recettes se présente synthétiquement de la manière suivante :



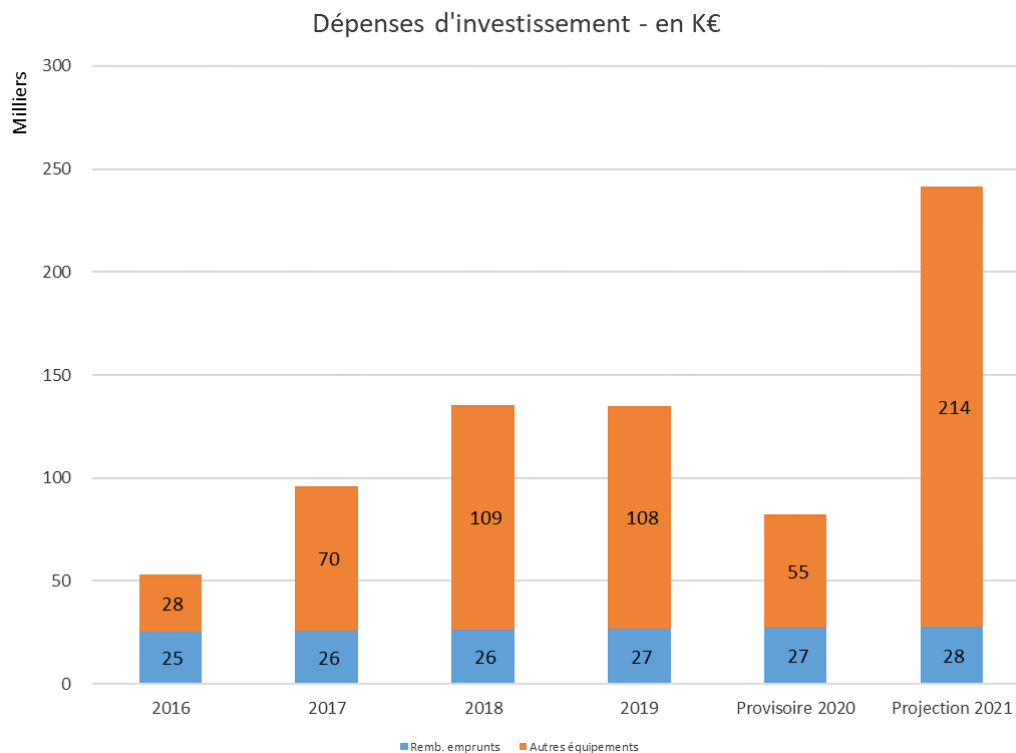
En termes d'autofinancement, qui regroupe le virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement et les dotations aux amortissements, celui-ci se calcule à 215 K€ ; il était de 188 K€ au budget 2020.

### 2.4 Poursuite des projets

En plus du remboursement de la dette à hauteur de 28 K€, la somme de 214 K€ sera portée au titre de l'équipement.

Nous avons toujours eu l'objectif de constituer une épargne suffisante nous permettant d'autofinancer le programme d'équipement. Etant donné que les projets portés sur le budget primitif 2021 sont nettement plus importants que les années passées, puisque nous sommes dans une année de renouvellement des mouillages, ce budget prévoit un complément de financement par un emprunt d'environ 9 K€.

Ce montant prévisionnel sera minoré en fonction de l'épargne disponible réelle. Mais, si le recours à l'emprunt s'avère nécessaire, il s'effectuera prioritairement sur la base d'un taux fixe, les conditions actuelles du marché bancaire étant très favorables.



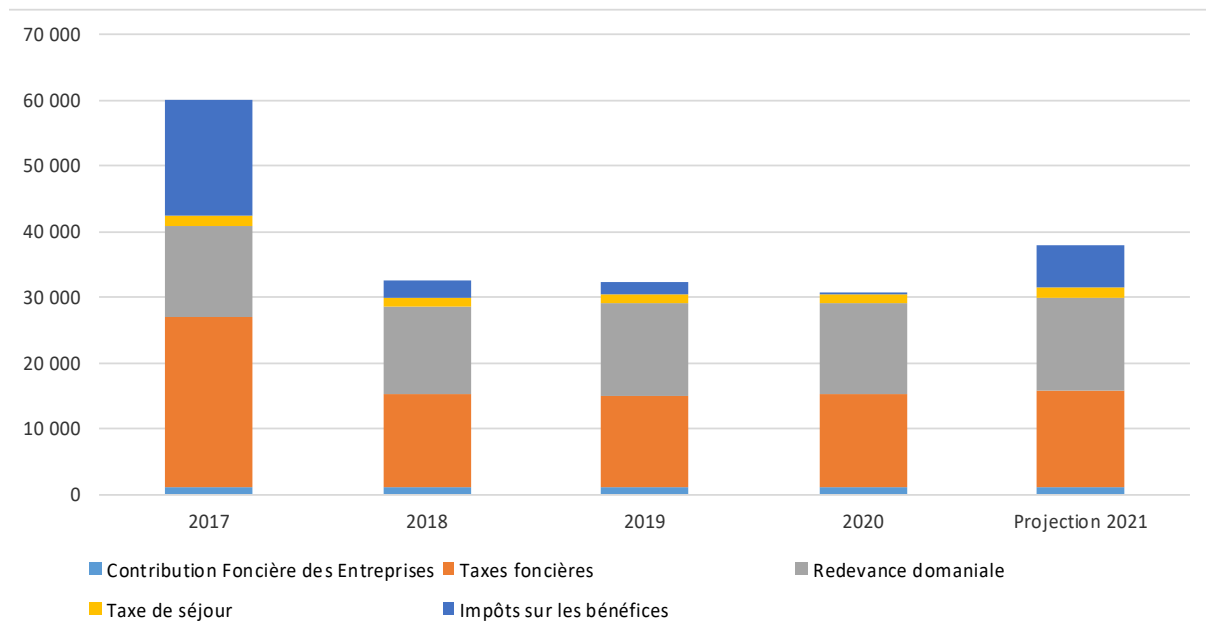
Les projets 2021 se déclinent ainsi :

Domaine / projet	Montant	%
<b>PLAN D'EAU</b>	204 900	96%
Recalibrage		
Mouillages		
Reprise d'un quai		
<b>BATIMENT / AUTRES</b>	6 500	3%
Pont Hertzien		
Alarme IP		
Projecteur solaire		
<b>BUREAU ET INFORMATIQUE</b>	2 100	1%
<b>Total général</b>	<b>213 500</b>	

## Annexes :

## EVOLUTION DES CHARGES FISCALES

Type	2017	2018	2019	2020	Projection 2021
Contribution Foncière des Entreprises	1 074	1 094	1 108	1 102	1 230
Taxes foncières	25 898	14 077	14 001	14 149	14 600
Redevance domaniale	14 011	13 410	13 931	13 880	14 200
Taxe de séjour	1 378	1 378	1 378	1 378	1 500
Impôts sur les bénéfices	17 771	2 768	1 931	156	6 320
<b>TOTAL des charges fiscales</b>	<b>60 132</b>	<b>32 727</b>	<b>32 349</b>	<b>30 665</b>	<b>37 850</b>
Dépenses réelles d'exploitation	124 197	117 877	105 261	113 512	129 732
<b>Poids des charges fiscales / DRE</b>	<b>48,42%</b>	<b>27,76%</b>	<b>30,73%</b>	<b>27,02%</b>	<b>29,18%</b>



## TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION					
	Crédits 2020 :		Crédits 2020 :		
	BP + DM	Projet 2021	BP + DM	Projet 2021	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>306 740</b>	<b>344 406</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>306 740</b>	<b>344 406</b>
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 345	80 589	002 - RESULTAT REPORTE	88 295	113 266
012 - CHARGES DE PERSONNEL	34 400	39 060	013 - ATTENUATION DE CHARGES		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	200	1	70 - PRODUIT DU DOMAINE ET DES SERVICES	217 375	229 400
66 - CHARGES FINANCIERES	4 040	3 470	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		280
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	300	300	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
68 - PROVISIONS			78 - REPRISE SUR PROVISIONS		
69 - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 200	6 320			
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>189 255</b>	<b>214 666</b>			
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	94 717	99 855	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	1 070	1 460
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	94 538	114 811			
SECTION D'INVESTISSEMENT					
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>213 608</b>	<b>243 130</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>213 608</b>	<b>243 130</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE SE SECTION A SECTION	1 070	1 460	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>189 255</b>	<b>214 666</b>
			042 - OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	94 717	99 855
			023 - VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	94 538	114 811
001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	16 587		001 - RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		19 564
16 - REMBOURSEMENT EN CAPITAL	28 000	28 170	1068 - AFFECTATION DU RESULTAT	16 587	
EQUIPEMENT			16 - EMPRUNTS NOUVEAUX		8 900
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 951	213 500	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 766	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	167 951	213 500			